
Programme de Formation

Accueillir, informer et orienter les personnes en situation de handicap

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Conseillers en séjour, personnes en charge de l'accueil, directeurs, personnels d'un ERP, saisonniers



Objectifs pédagogiques

Comprendre les **grandes familles de handicaps** et leurs problématiques.

Acquérir les **réflexes comportementaux** face aux différents types de déficiences.

Comprendre les exigences des **règles d'accessibilité**.

Connaître le réseau associatif.

Connaître et comprendre les **besoins des personnes en situation de handicap**.

Adapter son acte de renseignement (discours, print, web, équipements adaptés...).

Appréhender l'**esprit de la loi de 2005** et les textes législatifs.

Connaître le label d'Etat Tourisme et Handicap et les démarches à suivre pour y concourir.



Description

12 millions de personnes sont atteintes d'un handicap en France selon des chiffres de l'Insee, cela représenterait environ **1 Français sur 5**. Une personne en situation de handicap va fréquemment faire face à des **difficultés dans sa vie quotidienne** : difficultés à pouvoir se mouvoir ou se déplacer dans son environnement (voirie, transports), ou à accéder à certains établissements (commerces, centres d'informations, logements, etc.), ou bien même tout simplement avoir accès à différents types d'informations relatives à l'accessibilité.

La formation pour accueillir une personne en situation de handicap est essentielle pour les établissements souhaitant offrir un accueil de qualité à tous. **Cette formation permet de mieux comprendre les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et de mettre en œuvre les bonnes pratiques pour les accueillir.**

Programme :

Le handicap, définitions, chiffres et lois

Les situations de handicap et leurs impacts :

Pour chaque type de déficience, une présentation des impacts et des outils existants pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap sera proposée.

- Le handicap auditif : (Appréhender la communauté sourde et malentendante, connaître ce qu'est la langue des signes française, les outils d'amplification de sons, le sous-titrage)
- Le handicap mental (prendre conscience de l'importance de l'information, la signalétique, le FALC)



- Le handicap moteur (Se confronter aux difficultés de déplacement et d'accès aux services)
- Le handicap visuel (Découvrir les techniques de guidage, le braille, les outils numériques, l'audiodescription)

Découverte d'accessibilité

- Saisir des informations liées à l'accessibilité
- Un outil pour mobiliser ses partenaires

Identification des activités accessibles sur son territoire

- Identifier les sites labellisés Tourisme & Handicap
- Savoir proposer les activités accessibles en fonction du handicap du visiteur

Mises en situation d'accueil



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Accueil en présentiel dans une salle dédiée – Les apprenants bénéficient d'un environnement propice à l'apprentissage.

Formation prévue pour un groupe de 5 à 8 personnes.

Mise à disposition en ligne de documents – Accès à des ressources pédagogiques après la formation pour un apprentissage continu.



Moyens et supports pédagogiques

Documents supports de formation – Matériel de formation projeté durant les sessions.

Supports de formation en ligne – Accès à des ressources pour approfondir les connaissances après la formation.

Alternance d'exposés participatifs et d'exercices pratiques et projets collectifs – Les participants mettent en pratique leurs connaissances à travers des exercices.



Modalités d'évaluation et de suivi

Feuilles de présence – Suivi de la participation des stagiaires ;

Questions orales ou écrites – Des QCM seront utilisés pour évaluer les connaissances ;

Questionnaire de positionnement – Évaluation diagnostic avant la validation de l'inscription ;

Formulaires d'évaluation – Un questionnaire de satisfaction à chaud et une évaluation sommative pour suivre la progression des compétences ;

Certificat de réalisation – Délivrance d'un certificat à la fin de la formation.



Informations sur l'admission

Renseigner le questionnaire de positionnement



Informations sur l'accessibilité

L'accessibilité des locaux est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les **personnes à mobilité réduite**. Les moyens techniques et pédagogiques peuvent être adaptés au public en situation de handicap.

Modalités à indiquer lors de l'inscription et définies en amont de la formation en envoyant un message à : contact@institut-tourisme.bzh